

## Comité scientifique du Parc des Beaumonts (Montreuil)

### Compte rendu du 5 avril 2023

#### Présents :

##### **Naturalistes et membres d'associations**

- **Pierre ROUSSET**, naturaliste, ornithologue et membre de l'association Beaumonts Nature en ville et LPO;
- **Arnaud CHAMBON**, naturaliste, ornithologue et membre du groupe local LPO Montreuil alentours ;
- **Alexis MARTIN**, naturaliste, herpétologue et membre de l'association Beaumonts Nature en ville ;
- **André LANTZ**, naturaliste, entomologiste et membre de l'association Beaumonts Nature en ville et OPIE ;
- **Émir KORT**, naturaliste, membre du groupe local LPO Montreuil alentours ;
- **Quentin WACKENHEIM**, malacologue, LGP CNRS ;
- **Quentin ROME**, naturaliste, membre de l'association Beaumonts Nature en ville, MNHN;
- **Marie-Benoît TEKATLIAN**, présidente de l'association des Murs à pêches

##### **Ville de Montreuil**

- **Catherine DEHAY**, Elue Montreuil Est Ensemble ;
- **Raphaël BOUTON**, Responsable du pôle valorisation de la nature au service jardins et nature en ville, Ville de MONTREUIL

##### **Etablissement Public Territorial d'Est Ensemble**

- **Caroline RECORBET**, Responsable du Pôle nature en ville, Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine, Est Ensemble – Grand Paris ;
- **Fabien PICARD**, Chef de projets études et travaux, Pôle nature en ville, Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine, Est Ensemble – Grand Paris ;
- **Cécilia MONDET**, Cheffe de projets biodiversité et sensibilisation, Pôle nature en ville, Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine, Est Ensemble – Grand Paris.

Différents plans ont été distribués aux participants comme supports de présentations et sont intégrés au compte rendu.

## I. Actualités

### 1. Point d'information sur les suivis floristiques/ faunistiques menés aux Beaumonts

Le parc des Beaumonts fait l'objet de **suivis** anciens de la part de naturalistes : ornithologie (migration et espèces résidentes, 30 ans pour les plus anciens), herpétologie, entomologie (essentiellement lépidoptères, odonates, orthoptères), malacologie, ...

Les différents naturalistes présents ont rappelé les suivis dans lesquels ils sont impliqués, ce point a été réabordé lors du projet "plan de gestion" et sera donc détaillé plus bas.

Est Ensemble (pôle Nature En Ville) a mis en place depuis 2019 et 2020 les suivis Propage et Florilège (protocole participatif à destination des gestionnaires d'espaces verts). A l'issue de l'été 2023, un bilan des premières années de participation sera fait pour confirmer la poursuite de ce suivi. Il permettra aussi d'évaluer s'il est possible, sur la base de ce suivi, de mettre en avant un effet d'une fauche précoce/ tardive sur la biodiversité du site.

*Le cas particulier des mares au parc des Beaumonts :*

Au sujet de la **mare perchée**, il a été discuté avec le comité de son niveau d'eau et des périodes de réouverture d'alimentation en eau de la mare. Pour cela il a été proposé d'identifier des repères visuels en supplément du niveau d'eau apparent pour visualiser le niveau d'eau convenable à conserver. Cela permettra également de déterminer la limite critique du niveau d'eau nécessitant une réouverture sans délai de la vanne d'alimentation.

Enfin une problématique d'écrasement des amphibiens sur certains cheminements autour de la mare a été soulevée par les naturalistes. EE se propose d'étudier la fermeture temporaire de certains accès lors des fortes périodes de déplacement des amphibiens et de travailler sur une signalétique à y associer.

Au sujet de la **mare de la Brie** : Son état actuel est très préoccupant du fait de l'installation d'un campement proche de cette zone et de la forte pollution liée aux défécations. Les problématiques liées à la pollution lumineuse ont été soulevées : l'orientation et la durée d'éclairage des lampadaires sur le terrain de foot.

Compte-tenu des différents éléments rappelés sur cette situation, il a été décidé de procéder en plusieurs étapes pour essayer de préserver et restaurer le plus possible le site et les populations d'amphibiens s'y trouvant à court et moyen terme :

(1) Une action est à mener pour réparer la clôture et le filet d'arrêt des ballons sur le terrain de foot, EE participera aux réunions ; les élus ont également été sollicités par les naturalistes sur ce sujet en plus du service des sports de Montreuil.

(2) réfléchir et étudier des solutions pour diminuer la pollution lumineuse du terrain de sport en concertation étroite avec la ville de Montreuil responsable du terrain de sports.

(3) Procéder à un nettoyage du talus et des abords immédiats de la mare, un devis est en cours du côté d'EE qui se mettra en lien avec Montreuil pour définir son financement.

(4) Envisager la faisabilité technique et financière d'une clôture légère de type ganivelle autour de la mare pour limiter les pollutions précédemment évoquées (emplacement et chiffrage en cours par EE) et l'installer si bonne faisabilité.

(5) Procéder à un nettoyage "participatif" des lentilles d'eau de la mare par les naturalistes volontaires en collaboration avec EE, pour ne pas risquer une intervention trop brutale si cette action est réalisée par un prestataire extérieur non formé aux enjeux amphibiens.

(6) Entamer une réflexion sur les cheminements qui mènent à cette mare pour les réinterroger au regard des enjeux biodiversité et coupler cette action avec une sensibilisation des usagers du parc à la protection de cette zone. Les points 2 à 6 seront discutés au fur et à mesure de leur avancée avec les naturalistes volontaires qui se seront identifiés auprès d'EE.

## **2. Patrimoine arboré**

Une mise à jour du diagnostic phytosanitaire du parc des Beaumonts de 2019 a été réalisée en fin d'année 2022. Plutôt axé sur la sécurité, seuls les arbres le long des cheminements, des grillages ou des aires d'usages fréquents ont été étudiés en profondeur. Des travaux de sécurisation ont pu être planifiés dès le début d'année 2023 et se poursuivront en novembre de l'année en cours. Ces travaux incluent l'abattage de quelques arbres situés au-dessus d'aires de jeux atteints de pathologies, le nettoyage d'arbres morts sur pied et la suppression de branches mortes.

En plus de cela, il a été demandé d'apporter une réflexion plus globale sur l'état du patrimoine arboré du parc. Cela a mis en exergue la surreprésentation des espèces pionnières des milieux boisés (*Robinia pseudoacacia*, *Acer pseudoplatanus* principalement) et le risque à moyen terme de dépérissement des boisements étant donné la courte longévité caractéristique de ces essences.

Suite à ce constat, Est-Ensemble a décidé de procéder à des opérations de replantations sur le parc afin de venir accompagner l'évolution du patrimoine végétal. Les principaux axes de plantation étant les suivants :

- Planter des essences de boisements matures en mélangeant des essences indigènes adaptées à la biodiversité et certaines essences d'avenir vis-à-vis des changements environnementaux.
- Recréer des lisières et des bosquets en augmentant la présence de la strate arbustive.
- Lutter contre les essences invasives (Renouées, Ailanthés...)
- Créer des zones nourricières en implantant des essences comestibles pour l'homme ou la biodiversité.
- Favoriser des zones d'ombrage et des corridors écologiques dans les espaces anthropiques.

Un schéma directeur, travaillé en interne, a été présenté et discuté au comité. Il a dans l'ensemble été bien reçu mais le comité a précisé quelques espaces et en a modifié certains :

- Plantations dans le talus du cimetière du secteur Bel Air : Présence de populations d'orthoptères. La plantation ne doit pas fermer le milieu.
- Entrée face à la rue du Bel air : Stabilité des sols non confirmée en cas de travaux. Attachement des habitants vis-à-vis du paysage via l'alignement de Cèdres.

- Prairie Eco pâturage : Prioriser la lisière le long de la noue plutôt que la partie sud afin de favoriser l'avifaune.

Un **point de vigilance** a été apporté sur l'importance des milieux ouverts et prairiaux et leur conservation.

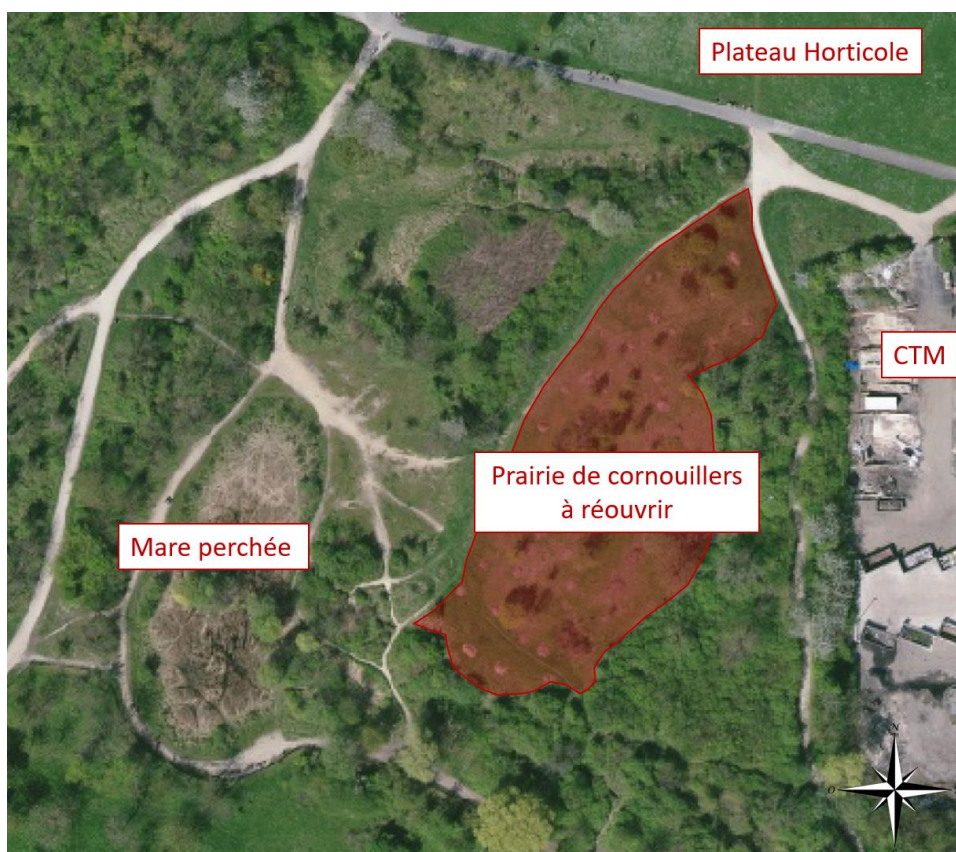
### 3. Plan de gestion différenciée 2023

Le plan de fauche 2023 a été présenté et validé par le comité. Il reprend en grande partie le travail des années précédentes en ajoutant des zones de fauches tardives supplémentaires afin de tendre vers une gestion la plus extensive possible et favorisant les prairies semi-naturelles.

#### Réouverture de la prairie colonisée par les Cornouillers

Est-Ensemble envisage cette année de rouvrir la prairie colonisée par les cornouillers derrière la cascade de la mare perchée. Il a été discuté de la méthodologie à mettre en place :

- Eviter au maximum les mouvements de sols
- Garder certains ronciers et arbustes
- Procéder en plusieurs étapes sur 4-5 ans afin d'éviter de trop brusquer le milieu.
- Se concentrer sur les jeunes cornouillers car plus simples et moins intéressants pour l'avifaune.
- Intervenir hors période de nidification, plutôt en novembre.



## II. Projets

### 1. Actualisation du plan de gestion global du parc

Le précédent plan de gestion du parc des Beaumonts date de 2008-2013 et a été réalisé par la ville de Montreuil, précédente gestionnaire du parc et actuellement propriétaire du foncier. Est Ensemble souhaite aujourd'hui actualiser celui-ci pour avoir un document de gestion récent recensant les nouvelles pratiques et permettant de les ancrer pour les années à venir au regard des enjeux du site (plan de fauche, gestion du bois mort, écopâturage, gestion des invasives, ...).

La méthodologie envisagée a été présentée, elle suivra le guide d'élaboration d'un plan de gestion en Seine-Saint-Denis (2011), repris comme base par le Département pour la réactualisation de ces sites. Est Ensemble missionnera un bureau d'études pour travailler sur les enjeux, recueillir les contributions des partenaires et rédiger le document final (synthèses d'enjeux, plan d'action, ...). Pour cela il a été proposé aux personnes volontaires de s'impliquer dans la relecture du cahier des charges techniques et particulières (CCTP) qui sera réalisé pour ce marché. Le comité a pointé l'importance de la connaissance du territoire (idf, Seine-Saint-Denis) et de l'écologie urbaine pour que le bureau d'études évalue correctement les enjeux du parc.

Pour la partie relative au plan d'acquisition des connaissances (données) sur le parc, les naturalistes présents ont rappelé à l'assemblée l'existence d'une quantité conséquente de données issues de leurs suivis et leur caractère d'accessibilité (libre accès dans certaines bases, export nécessaire (faune idf), ...). Plusieurs champs de connaissance sont à développer tels que : les chiroptères (néanmoins à noter la présence d'une station d'enregistrement existante (AM, BNeV) qui pourrait éventuellement servir pour produire des cartes d'abondance), la flore, les criquets, les coléoptères, les invertébrés aquatiques (?). Des inventaires faunistiques/ floristiques supplémentaires notamment sur ces taxons pourront être envisagés dans le cadre de ce plan de gestion. Un calendrier des périodes d'inventaires souhaité pour chacun des taxons envisagés pourra être annexé au CCTP.

De façon globale, nous retenons de ce point que les personnes présentes souhaitent s'investir dans ce projet par différents biais : mise à disposition de données, participation à des réunions (à EE ou à l'antenne Gaston Lauriau), ou des visites sur site si nécessaire. EE souhaite de son côté consulter et pouvoir compter sur la participation des naturalistes pour ce dossier de façon à travailler ensemble sur ce document qui prendra le mieux possible en compte la richesse de ce site.

### 2. Aménagement : projet Cascade

L'érosion des cheminements, l'état de l'enrochement et la colonisation par les espèces invasives de la cascade de la mare perchée nécessitent de planifier des travaux de remise en état. Est-Ensemble a présenté une esquisse de ce que pourrait être l'aménagement de cet espace. Cette dernière a soulevé de nombreuses interrogations et demande donc à être revue. L'échange a porté sur les points suivants :

- Cheminements : L'érosion des cheminements les rend dangereux et peu praticables, ils doivent être remis en état. Le comité alerte sur la pertinence de la facilité d'accès au grand public de ces zones sensibles qu'il a tendance à dégrader. Attention aux revêtements tels que le stabilisé

qui cause de la poussière recouvrant les amphibiens lors de leurs déplacements terrestres. L'idée de fermer certains cheminements en période de reproduction, comme fait au parc Départemental de la Haute-Ile, a été évoqué par le comité. Est-Ensemble doit étudier pour voir ce qu'il est possible de faire.

- Enrochement : L'enrochement actuel ne permet plus à l'eau de circuler en surface du fait de l'érosion et des débits moindres. Est-Ensemble souhaiterait intervenir sur certains blocs afin de modifier le profil de la cascade, d'autant plus que le cheminement actuel de l'eau semble avoir déstabilisé l'enrochement en partie basse. Le comité indique que ce serait l'occasion de venir intégrer des cavités pour la faune cavicole (suspicion d'hivernage d'alyte).
- Prairie sèche : Au nord de la mare perchée s'étend une prairie lacunaire, résultat d'un milieu bâché pour récupérer les eaux et les amener dans la mare. Cette étendue serait d'après le comité, un endroit où une flore et une faune uniques sur l'ensemble du parc se développerait (orthoptères, flore - Œillet des Chartreux, Rhinanthus crête-de-coq). Il est donc important de la conserver. Est-Ensemble souhaiterait que ce milieu soit mieux identifié et moins piétiné. Il doit s'intégrer à la réflexion sur les circulations autour de la mare perchée et de sa cascade. Des murs en pierre sèche pourraient être intéressants pour la biodiversité à cet endroit.
- Travaux : La phase travaux nécessitera des précautions vis-à-vis de la biodiversité sur site. Il faudra être vigilant à ne pas impacter d'êtres vivants (amphibiens principalement). L'intervention devra avoir lieu en septembre/ octobre, au moment où les amphibiens sont mobiles et donc hors période de reproduction. Des déplacements seront sûrement à prévoir malgré tout. Des bénévoles du comité pourront être mobilisés. Il faudra protéger la zone afin de ne pas remettre des sédiments en suspension dans la mare par mégarde.

Une réunion sur site sera organisée afin de présenter une version retravaillée de l'esquisse et de pouvoir échanger sur des éléments concrets (plan des circulations notamment).

**Projet de gestion des eaux pluviales : Eaux Brutes** – à la suite d'un temps d'arrêt par manque d'agents, Est-Ensemble va relancer le projet, Est-Ensemble reviendra vers les membres ultérieurement.

Conclusion :

Durant le Comité scientifique du parc des Beaumonts, les différents sujets abordés ont été principalement, les suivis biodiversité et leur bonne prise en compte dans le futur document de gestion, la gestion du parc (fauche et boisement) et les deux projets à venir (plan de gestion et restauration espace cascade).

Pour les sujets précédemment cités nécessitant des retours d'EE aux participants du comité ceux-ci auront lieu par mail ou par le biais de l'organisation d'une réunion spécialisée si nécessaire.



Annexe 1 : Schéma directeur projet futur de plantations :

